

Economie. Depuis 20 ans, les plateformes « Initiative » soutiennent la création ou la reprise d'entreprises. Le Crédit Mutuel Méditerranéen a mis à l'honneur cette démarche.

Solidarité et esprit d'entreprise : un couple d'avenir



La question de la reprise des entreprises est centrale dans le contexte économique actuel. PHOTO DR

C'est en 2013 que Pascal Souclier a décidé de reprendre l'entreprise que son fondateur proposait de lui transmettre. Après avoir travaillé à Paris dans le domaine de la production audiovisuelle à France 2, ce jeune diplômé de l'Université de Montpellier (cinéma/audiovisuel) entré en 1997 à l'IIFA* à Nîmes, chargé de la gestion de la formation. Il y a gravi les échelons en même temps que l'entreprise grandissant.

« Lorsque le fondateur a souhaité cette transmission, explique-t-il, j'ai accepté car je pensais qu'on pouvait aller plus loin en étant propriétaire de son activité. » Et de plus cette activité lui plaisait : « Nous sommes trois permanents et quinze formateurs spécialisés et nous intervenons au sein des médias audiovisuels sur les métiers techniques, en accompagnant le personnel des chaînes de télévision dans les changements actuels vers le passage à la digitalisation, au numérique, c'est-à-dire ce que l'on appelle la dématérialisation. Nous avons ainsi participé à la dématérialisation de Canal + pendant trois ans. » L'IIFA travaille aussi pour TF1 et France télévision ainsi que pour des chaînes thématiques et quelques télévisions locales. « Malgré tout, il a fallu relever un challenge pour réussir cette reprise d'activité et, souligne Pascal Souclier, la plateforme Initiative Card nous a beaucoup aidés : d'une part en retenant notre projet et en nous octroyant un prêt d'honneur à taux zéro qui a permis d'obtenir d'autres fonds, notamment auprès du Crédit Mutuel ; d'autre part j'ai bénéficié également d'un accompagnement au niveau

du management et d'une stratégie de développement, qui m'a permis par exemple de me positionner au Canada et d'ouvrir mon entreprise à l'export. »

Une Scop pour se développer

A Nice, trois spécialistes de la géologie – deux titulaires de masters et un docteur en géologie – sont en train de créer la Scop (société coopérative et participative) Ogéo, dédiée à l'étude des sols. Tous trois – deux hommes et une femme – âgés de la trentaine, ils travaillaient dans la même société et ont décidé de la quitter et de créer leur propre entreprise. « Notre activité sera de faire les études nécessaires au niveau des sols, par exemple lorsqu'il s'agit de construire une maison, de réaliser les fondations adaptées, etc, précise Julien Dekerle, l'un des associés. Nous avons choisi le statut coopératif par rapport à sa philosophie, le modèle économique dominant actuel ne fonctionnant apparemment pas très bien... Alors que la participation, la démocratie, la redistribution des résultats impliquent davantage les salariés et nous font espérer avoir la capacité de nous développer. »

Validé par la plateforme Initiative Nice Côte d'Azur, le projet est actuellement en attente de confirmation de financement, mais d'ores et déjà ses initiateurs ont bénéficié de la part de la plateforme d'accompagnement, d'informations et de formation à la gestion qui doivent avoir un suivi, et l'Union régionale des Scop Paca les soutient également.

Depuis 20 ans, plusieurs centaines d'entreprises et d'emplois ont été

créés grâce à la mise en place des plateformes « Initiative ». Pionnier dans le soutien à ces plateformes, le Crédit Mutuel Méditerranéen a récemment marqué ces 20 années de soutien en mettant à l'honneur la création d'entreprises et le développement local ainsi que les hommes et les femmes qui sont allés jusqu'au bout de leur projet.

Solidarité et responsabilité

« Dès 1994, le partenariat avec une plateforme nous est apparu comme une évidence, souligne Lucien Miara, président du CMM, nous nous sommes positionnés en tant que membre fondateur de l'association CPEM** et avons participé à la constitution du fonds de prêts d'honneur. Année après année, cette intervention nous est apparue comme naturelle car nos deux réseaux partagent des valeurs essentielles : la solidarité bien sûr et la responsabilité. Nous faisons confiance à des hommes et des femmes qui ont l'esprit d'initiative et de responsabilité. Notre engagement est financier mais aussi et surtout, c'est un engagement humain en terme de mise à disposition d'expériences, de compétences et d'échanges de bonnes pratiques. »

Une démarche qui, pour Jean-Pierre Worms, vice-président d'Initiative France va plus loin que le soutien à des personnes porteuses de projets intéressants. « Actuellement les citoyens ont un sentiment d'impuissance par rapport à la fin d'un mode de développement et l'émergence de quelque chose d'autre dont on ne sait pas comment il sera constitué, constate-il. Cela en-

gendre de l'inquiétude, de la peur, du repli... Parallèlement des personnes refusent de baisser les bras, et s'engagent pour créer ou pour maintenir leur propre activité. Ce mouvement-là, il est absolument indispensable de le reconnaître et de l'accompagner financièrement et solidairement. »

Ce sociologue, élu local, militant associatif dans le champ notamment des droits de l'Homme et du développement local, estime que cet accompagnement nécessaire va plus loin que le soutien à une ou des personnes : « Le créateur bénéficie de la solidarité locale, mais le territoire bénéficie de ce que le créateur apporte de richesses, d'emplois, et de plus ce dernier participe à la construction d'une économie d'avenir. »

Une bonne façon de battre en brèche une idée qui tend à se développer : l'amalgame entre assistance et solidarité. « Cette idée que la liberté créatrice des personnes dépend de l'affaiblissement de la solidarité organisée est une erreur dramatique, s'insurge Jean-Pierre Worms. Toute l'expérience et notamment celle dont nous parlons aujourd'hui démontre au contraire que solidarité des acteurs d'un territoire et initiatives des personnes sont des choses qui marchent de pair, donnent force et crédibilité. C'est un énorme défi que les plateformes ont relevé. »

JACQUELINE DE GRANDMAISON

* Institut international de formation audiovisuelle
** CPEM « Centre de Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise », devenue Initiative Marseille Métropole (IMM),

Un réseau associatif de financement

L'association France Initiative a été créée en 1985. Elle constitue la fédération du premier réseau associatif de financement et d'appui des créateurs d'entreprises. Devenue Initiative France le 1er octobre 2012, elle fédère aujourd'hui un réseau de 230 plateformes locales. Les collectivités territoriales y sont associées.

Le prêt d'honneur constitue l'outil d'intervention principal des plateformes Initiative. Il est accordé sans intérêts ni garanties. C'est un prêt personnel qui augmente les fonds propres du porteur de projet et lui facilite l'accès aux prêts bancaires.

Conçu initialement pour les seuls créateurs d'entreprises, le prêt d'honneur a été étendu progressivement à partir des années 1990 à la reprise d'entreprise.

Plus d'emplois, plus sûrs

Quarante mille emplois ont été créés ou maintenus en France en 2013 – dont plus de cinq mille sur le territoire du Crédit mutuel Méditerranéen (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse) –, et seize mille six cents entreprises ont été aidées grâce à l'action des plateformes du réseau associatif « Initiative ». Par ailleurs, le taux de survie de ces très petites entreprises, après 3 ans d'activité, est supérieur à 87%, contre en moyenne moins de 66% pour les structures non accompagnées.



Retrouvez votre rubrique Economie sociale, réalisée en collaboration avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire un mardi sur deux.